

## DES DONNÉES SÉCURISÉES

Les données présentes dans Mon espace santé proviennent de 3 sources :

- **vous-même**, pour ajouter tous les documents ou informations que vous jugez utiles ;
- **les professionnels et établissements de santé**, qui peuvent y déposer les documents en lien avec les soins et examens réalisés ;
- **votre caisse d'assurance maladie**, qui y dépose automatiquement votre historique de soins.

Toutes ces données sont stockées sur des serveurs hébergés en France et répondant aux plus hautes normes de sécurité techniques\*.

Mon espace santé répond également aux règles édictées par le RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*).



En savoir plus sur nos engagements en termes de protection des données sur : [monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles](https://monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles)

## UTILISER MON ESPACE SANTÉ, C'EST SIMPLE



Rendez-vous sur [monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.



Téléchargez l'application **Mon espace santé**



## VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Contactez-nous par téléphone

**3422**

Service gratuit  
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



Partez  
à la conquête  
d'un nouvel espace  
pour votre santé.

**mon  
ESPACE  
SANTÉ**

**VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.**



Le nouvel espace numérique  
personnel et sécurisé  
dédié à votre santé

## 3 AVANTAGES QUI VOUS FACILITENT LA VIE



### STOCKEZ VOS DOCUMENTS DE SANTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Vos résultats d'analyses, ordonnances, radios... enregistrez-les simplement dans Mon espace santé. Ils sont en sécurité et accessibles tout le temps et de n'importe où.



### PLUS BESOIN D'EMPORTER VOS DOSSIERS MÉDICAUX CHEZ VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Avec votre autorisation, ils peuvent accéder à tous vos documents de santé, directement depuis leur interface informatique sécurisée et notamment en cas d'urgence.



### ÉCHANGEZ DE FAÇON SÉCURISÉE AVEC VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Via la messagerie sécurisée, vos professionnels de santé peuvent vous contacter et vous envoyer des informations en toute confidentialité.



### ET DEMAIN...

Mon espace santé s'enrichira d'autres fonctionnalités. Par exemple, vous aurez accès à un catalogue de services et d'applications de santé sélectionnés pour leur sérieux et leur utilité. Vous retrouverez aussi un agenda personnalisé pour mieux organiser vos rendez-vous médicaux et bénéficier de rappels pour vos vaccins ou dépistages.



Un service gratuit,  
activable en quelques clics,  
proposé par le service public



Si vous ne vous y opposez pas, la création de Mon espace santé est automatique. Le service est accessible en quelques clics depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.



### POUR VOUS

Dès réception de l'e-mail ou du courrier contenant votre code provisoire, connectez-vous sur monespacesante.fr pour activer votre profil ou vous opposer à sa création. Le code est valable 6 semaines à partir de la date d'envoi du courrier ou de l'e-mail.

Vous bénéficiez alors de tous les services proposés. Si vous avez déjà un Dossier Médical Partagé (DMP), toutes les données qu'il contient sont automatiquement intégrées à votre profil Mon espace santé.



### POUR VOTRE ENFANT

Votre enfant, peut lui aussi bénéficier des avantages de Mon espace santé.

Pour activer son profil, il suffit de vous connecter à monespacesante.fr avec le code provisoire envoyé pour votre enfant, et de vous assurer d'avoir l'accord de l'autre parent. Votre enfant est ainsi rattaché à votre profil et vous pouvez accéder facilement à ses informations de santé.